

33 Âge et féminisation du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire

En 2009-2010, le personnel enseignant se caractérise par une prédominance de femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus âgé. L'enseignement poursuit sa féminisation, particulièrement au niveau secondaire, celle-ci étant déjà établie depuis bien longtemps au niveau de l'enseignement fondamental.

Par ailleurs, la plupart des membres du personnel enseignant profitent du départ anticipé à la retraite à partir de 55 ans, quittant ainsi l'enseignement avant l'âge officiel de départ à la retraite et ce, de façon plus prononcée chez les femmes. Dans les 10 prochaines années, en moyenne 2 500 enseignants atteindront l'âge de 55 ans chaque année.

Le personnel de l'enseignement pris en considération correspond à l'ensemble des enseignants rémunérés par la Communauté française, que la charge d'enseignement soit prestée ou non¹. Toutefois, les personnes ayant opté pour un départ précédant la pension de retraite² ont été exclues des statistiques, leur choix étant irréversible.

La figure 33.1 représente les distributions par âge³ du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel), en 2009-2010, globalement et selon le genre. Typiquement, ces distributions montrent un vieillissement du personnel masculin et un apport de jeune personnel féminin. Les raisons qui peuvent expliquer cette évolution sont multiples. On évoquera notamment le fait que le métier permet de travailler à temps partiel, que le temps partiel est plus prisé par les femmes qui apportent généralement un appoint dans le revenu du ménage et que les hommes ont davantage tendance à s'orienter vers d'autres professions souvent plus lucratives. Le creux qui s'observe entre 40 et 45 ans peut s'expliquer par les différentes réformes des années 90 qui ont réduit le nombre de charges enseignantes et ont conduit à une diminution des redoublements au premier degré. Ces paramètres, associés à la chute des effectifs des élèves du secondaire apparue simultanément, ont freiné les recrutements. En 2009-2010, le personnel enseignant se caractérise par une prédominance des femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus âgé ; chez les femmes la médiane se situe à 40 ans alors que la moitié des hommes ont plus de 44 ans.

Avec une part plus importante de femmes qui terminent les études menant à cette profession sur l'ensemble des personnes qui terminent les études proposées par les Hautes Écoles (22,8 % des femmes contre 12,0 % des hommes), il semble bien que l'enseignement soit devenu un choix professionnel plutôt féminin, phénomène également observé dans de nombreux autres systèmes scolaires européens⁴.

La figure 33.2 présente la distribution par âge de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant, et ce dans l'enseignement obligatoire,

maternel compris. Elle permet de visualiser l'importance de la féminisation qui touche tous les âges au niveau primaire ordinaire. L'enseignement primaire précisément est féminisé à 80 % en 2009-2010. Ce taux se situe à 61 % dans l'enseignement secondaire ordinaire et à 67 % dans l'enseignement spécialisé. Le cas de l'enseignement maternel est toutefois atypique : longtemps exclusivement féminin, il connaît désormais une légère masculinisation (3 % en 2009-2010), due surtout à l'engagement de maîtres de psychomotricité depuis 2003.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé, l'âge avançant, la proportion de femmes décroît, particulièrement à partir de 55 ans. Dans le secondaire ordinaire, de 72 % à 22 ans, cette proportion n'est plus que de 62 % à 55 ans et chute à 40 % à 65 ans. Ces taux montrent que le phénomène de féminisation est encore en cours, d'une part, et que les mesures de fin de carrière sont davantage prisées par les enseignantes, d'autre part.

La figure 33.3 représente, séparément, le maintien du personnel enseignant masculin et féminin, à partir de 55 ans. Le taux de maintien correspond à la proportion des enseignants de 54 ans encore en fonction les années suivantes. La figure montre que la plupart des enseignants optent pour le départ précédant la pension de retraite entre 55 et 60 ans, de façon sensiblement plus prononcée chez les femmes et donc au niveau fondamental ordinaire. En effet, tous niveaux confondus, de 55 à 60 ans, elles sont 11 % de plus que les hommes à opter pour un départ anticipé à la retraite. Ainsi, de 100 femmes âgées de 54 ans, il n'en reste plus que 15 à 61 ans ; alors que de 100 hommes âgés de 54 ans, il en reste encore 26 à 61 ans. Après 61 ans, ce constat se poursuit et les femmes ont alors aussi davantage tendance à partir à la retraite. Dans l'enseignement primaire (figure 33.4), sur l'ensemble du personnel enseignant de 54 ans, on peut considérer qu'ils seront 13% encore en fonction à 61 ans. Dans le secondaire et le spécialisé, ces taux sont respectivement de 20 % et 32 %.

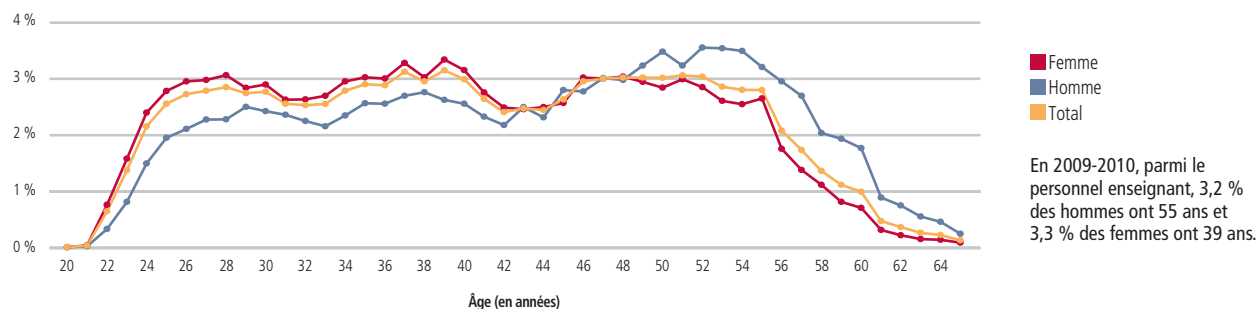
1 Le nombre d'enseignants comptabilisés correspond au nombre de personnes (travaillant à temps plein ou à temps partiel) rémunérées par la Communauté française au 15 janvier de l'année scolaire. Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maternité, etc. ; soit 2 % des enseignants hors DPPR.

2 Ces mesures de fin de carrière sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite que permettent les mesures des articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

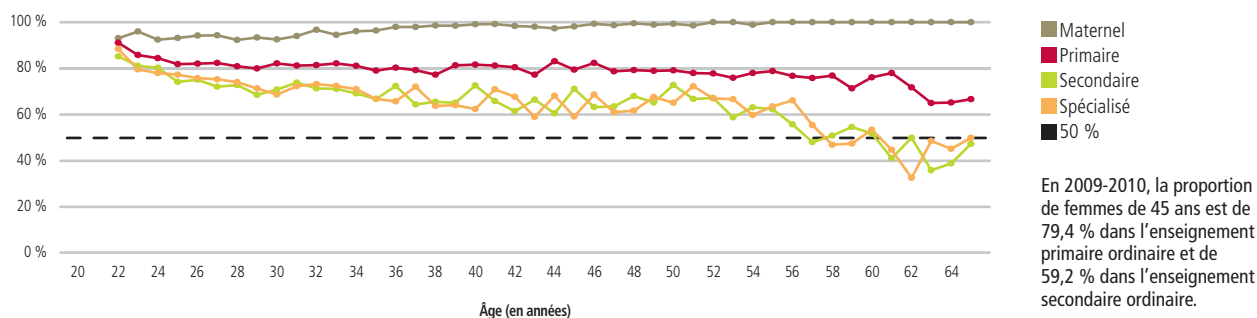
3 L'âge considéré est celui atteint au 31 décembre 2009 pour l'année scolaire 2009-2010, soit, par exemple, 40 ans pour les personnes nées en 1969.

4 En 2009, le taux de féminisation moyen de l'enseignement en Europe était de 84 % dans le fondamental et 63 % dans le secondaire (Source : Eurostat, UOE).

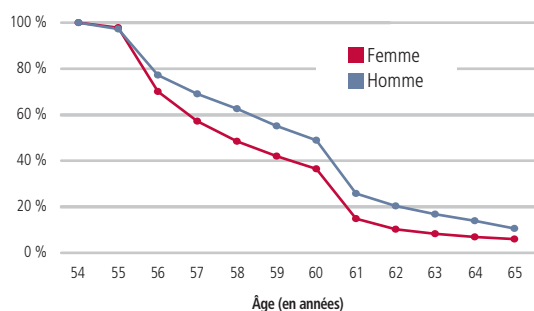
33.1 Distribution par âge du personnel enseignant - hommes et femmes - de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel) – Année 2009-2010



33.2 Proportion de femmes dans le personnel enseignant de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel) selon l'âge – Années 2009-2010

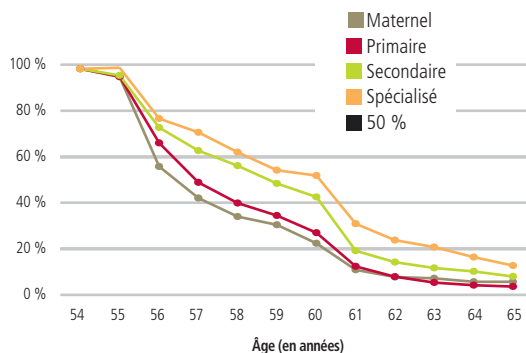


33.3 Maintien, à partir de 54 ans (base 100), du nombre d'enseignants de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel), selon le sexe – Année 2009-2010



En 2009-2010, sur 100 enseignantes de 54 ans, 36 seront encore présentes à l'âge de 60 ans.

33.4 Maintien, à partir de 54 ans (base 100), du nombre d'enseignants de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel), selon le niveau – Année 2009-2010



En 2009-2010, au niveau du primaire ordinaire, sur 100 enseignants de 54 ans, 28 seront encore présents à l'âge de 60 ans.